



AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
BASKETBALL

BULLETIN OFFICIEL  
LIGUE AURA DE BASKETBALL  
SAISON 2023/2024

BULLETIN

N°48

28.06.2024

## SOMMAIRE

Assemblée Générale Elective : J-1	Page 2
Commission des Compétitions 5x5 - <b>Infos Importantes !!!</b>	Page 3
Camps d'Été - Dernières places supplémentaires	Page 10
Service Civique - Etude des dossiers	Page 11
IFRABB : Nouveauté secteur Annecy	Page 12
IFRABB : BPJEPS Arbitrage	Page 13
Nos Partenaires	Page 14

# INFOS GENERALES



## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

L'Assemblée Générale Elective de la Ligue AURA, se déroulera le samedi 29 juin 2024 à l'Espace Albert Camus à Bron (69500) à 9h30 (Début de l'émargement 8h30)

Retrouvez [SUR LE SITE DE LA LIGUE :](#)

- La Convocation à l'AG
- L'ordre du Jour
- Imprimés de MANDAT et PROCURATION
- Les listes des candidats aux élections
- La procédure de vote
- Le Rapport d'Activité 2023-2024
- Les Etats Financiers

## OBLIGATION DE PRESENCE DES CLUBS

Nous vous rappelons que les clubs évoluant, au cours de la saison 2023-2024 en :

- Championnat Pré-Régional Seniors
- Championnat Régional Seniors et/ou Jeunes
- Championnat de France Seniors et/ou Jeunes

Ont obligation d'assister à l'Assemblée Générale.

**Vous trouverez la liste de ces clubs [ICI](#)**

**Ces clubs ne peuvent pas donner de procuration à un autre club.**

En cas d'indisponibilité du (de la) Président(e), il-elle peut donner MANDAT à un autre licencié de son propre club.

**Tout club de la liste qui sera absent, sera amendé :**

- 300 € pour les clubs Régionaux ou Nationaux
- 125 € pour les clubs Pré-Régionaux.

# COMMISSION DES COMPETITIONS

## CHAMPIONNATS RMU21 2024-2025

Toutes les équipes engagées en RMU20-P2 lors de la saison 2023-2024 ont leur place attribuée en RMU21 pour la saison 2024-2025.

Les clubs concernés (dans le tableau ci-dessous) ont reçu un mail. Il leur ai demandé, via ce lien : <https://forms.gle/qSaE1k2j9qftT1rv5> de nous confirmer, **avant le 30 juin 2024** l'acceptation de l'engagement direct de leur équipe en RMU21 pour la saison 2024-2025.

Le Règlement Sportif Particulier RMU21 et les règles de participation pour cette division sont les mêmes que pour les RMU20 de 2023-2024. Rien ne change. Merci de vous référer au règlement que vous trouverez sur le site de la Ligue.

**En vert, les clubs ayant répondu et acceptant la place pour une équipe RMU21**

**En Rouge, les clubs ayant répondu mais ne souhaitant pas d'équipe RMU21**

**En Jaune, les clubs n'ayant pas répondu...**

ARA0001013	CS CEYZERIAT BASKET
ARA0001015	BOUCHOUX CONDEISSIAT B
ARA0001034	IE - CTC CSP01BASKET - St REMY SPORTS BASKET
ARA0001049	ASS LAGNIEU BASKET
ARA0003016	JEANNE D'ARC DE VICHY
ARA0038013	IE - CTC LES 2 RIVES - GROUPE SPORTIF CHASSE SUR RHONE
ARA0038021	BBC EYBENS POISAT
ARA0038027	TERRES FROIDES BASKET
ARA0038029	GRENOBLE BASKET 38
ARA0038037	RHODIA CLUB BASKET
ARA0038052	SAINT MARTIN D'HERES BASKETBALL
ARA0038065	IE - CTC DES DEUX RIVES 38
ARA0038128	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISERE
ARA0042003	ST JEAN BONNEFONDS AVANT GARDE BASKET
ARA0042016	ANDREZIEUX-BOUTHEON LOIRE SUD BASKET
ARA0042020	PONTOISE ULR BASKET ST JUST ST RAMBERT
ARA0042047	FEURS EF
ARA0042048	IE - CTC OUEST STEPHANOIS BASKET - ROCHE LA MOLIERE ES
ARA0042049	SORBIERS/TALAUDIERE BASKET
ARA0042053	FRAISSES-UNIEUX BASKET 42
ARA0042059	LE CHAMBON FEUG. BASKET FL
ARA0042072	ST PRIEST EN JAREZ BASKET
ARA0042078	L'HORME US
ARA0042095	BASKET CLUB VALLEE DU JARNOSSIN
ARA0042113	IE - CTC LAGRESLE HBB
ARA0042133	RIORGES BC
ARA0042205	LE COTEAU BASKET
ARA0042206	COTE ROANNAISE ALLIANCE BASKET
ARA0063005	AL AUBIERE
ARA0063018	CLERMONT BASKET
ARA0063021	US CHAURIAT VERTAIZON
ARA0063027	ETOILE DE CHAMALIERES SAYAT



ARA0063029	GERZAT BASKET
ARA0063050	AS MONTFERRAND
ARA0063051	IE - CTC NORD PUY DE DOME - MOZAC VOLVIC BASKET
ARA0063058	CS PONT DU CHATEAU
ARA0063070	ALFA SAINT JACQUES
ARA0063074	STADE CLERMONTOIS BASKET AUVERGNE
ARA0069008	AL CALUIRE ET CUIRE
ARA0069011	AL GERLAND MOUCHE LYON
ARA0069012	IE - CTC EST LYONNAIS BASKET
ARA0069013	BC MIONS
ARA0069016	BEAUJOLAIS BASKET
ARA0069020	AL SAINT PRIEST
ARA0069023	AMPUIS VIENNE SAINT ROMAIN REVENTIN BASKET
ARA0069025	BEAUMARCHAIS BASKET LYON METROPOLE
ARA0069034	OUEST LYONNAIS BASKET
ARA0069036	B CHARPENNES CROIX LUIZET
ARA0069039	AS GREZIEU LA VARENNE BASKET
ARA0069052	AS TARARE
ARA0069053	ASUL LYON BASKET
ARA0069054	ASVEL BASKET
ARA0069058	BRON BASKET CLUB
ARA0069069	CLAR LYON BASKET
ARA0069072	BASKET CRO LYON
ARA0069073	CLUB SPORTIF DE DECINES BASKET
ARA0069074	CS MENIVAL SAINT PRIEST
ARA0069075	IE - CTC RHONE SUD BASKET
ARA0069080	CERCLE SPORTIF DE L'OZON
ARA0069092	EVEIL SPORTIF JONAGEOIS
ARA0069096	EVEIL DE LYON
ARA0069101	OULLINS STE FOY BASKET BALL
ARA0069103	BC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS
ARA0069106	OLYMPIC SATHONAY
ARA0069115	AL VENISSIEUX PARILLY
ARA0069187	VOLTAIRE LYON BASKET
ARA0069207	VAULX EN VELIN BASKET CLUB
ARA0069209	SUD LYONNAIS BASKET (SLB)
ARA0073032	IE - CTC GRANIER NIVOLET BASKET 73
ARA0073033	CHAMBERY LA MOTTE COGNIN BASKET SAVOIE
ARA0074007	CRAN PRINGY ANNECY BASKET
ARA0074008	ETOILE SPORTIVE EPAGNY METZ TESSY
ARA0074022	ANNECY BASKET
ARA0074023	STELLA THONON BASKET
ARA2607017	MANTAILLE SPORTIF
ARA2607036	TAIN TOURNON AG
ARA2607056	SAINT VALLIER BASKET DROME
ARA2607736	VERNOSC DAVEZIEUX BASKET
ARA2607740	VALENCE BOURG BASKET
ARA2607745	BC GENISSIEUX ROMANS
ARA2607747	MERCUROL CHANOS CURSON BC
ARA2607750	IE - CTC DES LONES

Pour les clubs ne figurant pas dans le tableau ci-dessous mais qui souhaiteraient engager une équipe en RMU21, vous pouvez le faire en envoyant [CE FORMULAIRE](#) à [sportive@aurabasketball.com](mailto:sportive@aurabasketball.com), avant le 30 juin 2024.

## FORMULES et WILD-CARD JEUNES 2024-2025

[Formulaire WILD-CARD](#) à renvoyer à [sportive@aurabasketball.com](mailto:sportive@aurabasketball.com)

 **Attention de bien demander l'avis du Comité sur le Formulaire avant de l'envoyer à la Ligue.**

- Dépose et envoi du dossier wild-card **du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2024**.
- Etude des dossiers par la Ligue et validation des clubs retenus **le 12 juillet 2024**

### 1- U13-U15 Féminins et Masculins et U18 Féminins

#### **OBJECTIF :**

- Simplifier la qualification des équipes.
- Pas de dossiers à évaluer pour les Comités, seul la Ligue évalue le dossier ou **Wild-card**.
- Le résultat sur le terrain prime donc, le sportif est prioritaire.
- Un club qui a une génération spontanée peut évoluer en Ligue avec le dossier Wild-card.
- Avoir une continuité pour les clubs pour leur formation.
- Le club peut choisir de ne pas se réengager pour une équipe.

#### **FORMULE :**

Le nombre d'équipes reste identique 48.

- 24 équipes par la Ligue
- et 24 équipes Brassage pré-ligue des Comités.

CD01	CD03	CD15	CD38	CD42-43	CD63	CD69	CD73	CD74	CD2607
2	1	0	3	4	3	6	1	1	3

- Les 12 équipes R1 (de la saison 2023-2024) et les 3 premières équipes de chaque poule de R2 (de la saison 2023-2024) sont qualifiées (9) soit 21 équipes.
- + 3 wild-card validés par la Ligue (dossier simplifié) + avis comité
- Soit 24 équipes pour les brassages Ligue.
- Les équipes directement qualifiées R1 et R2 reçoivent un courrier de la ligue après la fin des championnats, les clubs doivent répondre avant le 1<sup>er</sup> juin 2024.
- Un club ne veut pas se réengager en Ligue = +1 wild-card.

#### **CHAMPIONNAT :**

- Brassage 4 journées, chaque équipe rencontre 4 équipes différentes avec 2 matchs à domicile et 2 matchs à l'extérieur.
- Les 12 premières équipes en R1, les 12 équipes suivantes en R2.
- Les 24 équipes des Comités en R3.
- La dernière phase identique en poule de 6, avec des montées et descentes entre les niveaux.

2- Proposition, et validation, par la FFBB, la Ligue AURA et les 11 Comités du territoire Auvergne-Rhône-Alpes de la **mise en place de championnats de catégories de pratique U18M et U21M** (au lieu de U17M et U20M) pour les départements et la Ligue

### 3- U18 Masculins

#### FORMULE :

Le nombre d'équipes reste identique 60.

- 36 équipes par la Ligue
- et 24 équipes Brassage pré-ligue des Comités.

CD01	CD03	CD15	CD38	CD42-43	CD63	CD69	CD73	CD74	CD2607
2	1	0	3	4	3	6	1	1	3

- Les 12 équipes R1 (de la saison 2023-2024) et les 4 premières équipes de chaque poule de R2 (de la saison 2023-2024) sont qualifiées (16) soit 28 équipes.
- + 8 wild-card validés par la Ligue (dossier simplifié) + avis comité
- Soit 36 équipes pour les brassages Ligue.
- Les équipes directement qualifiées R1 et R2 reçoivent un courrier de la ligue après la fin des championnats , les clubs doivent répondre avant le 1<sup>er</sup> juin 2024.
- Un club ne veut pas se réengager en Ligue = +1 wild-card.

#### CHAMPIONNAT :

- Brassage 4 journées, chaque équipe rencontre 4 équipes différentes avec 2 matchs à domicile et 2 matchs à l'extérieur.
- Les 16 premières équipes en R1 , les 16 équipes suivantes en R2.
- Les 4 dernières équipes et les 24 équipes des Comités en R3.
- La dernière phase identique en poule de 6 , avec des montées et descentes entre les niveaux.

### 4- Proposition suivante validée pour les U13/U15/U18 Masculins et Féminins.

Possibilité d'avoir une 2<sup>ème</sup> équipe du même club en ligue, suite aux montées de comité vers la ligue, à condition :

- 10 joueurs brûlés en équipe 1<sup>ère</sup>
- Interdiction d'avoir des joueurs mutés dans l'équipe 2

#### CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS 2024-2025

Suite aux repêchages FFBB et à l'accord des clubs de notre Ligue, vous trouverez ci-dessous les modifications apportées aux équipes seniors par division, pour lesquelles les engagements seront disponibles sur FBI, **à partir du 1<sup>er</sup> juillet et jusqu'au 15 juillet 2024.**

[PNF](#)

[PNM](#)

[RF2](#)

[RM2](#)

[RF3](#)

[RM3](#)

[PRF](#)

[PRM](#)

Nous attirons votre attention sur le fait que la FFBB nous a informé que des repêchages des championnats fédéraux pouvaient avoir lieu jusqu'à Mi-Juillet. Ces repêchages pouvant avoir des incidences sur la composition de nos divisions.

Le cas échéant, nous compléterons nos divisions en contactant les clubs, conformément aux règlements en vigueur.

**Il est inutile de solliciter la commission des compétitions sur ces questions.**

## ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE

### 1- POUR LES EQUIPES U18F / U18M DE CENTRES DE FORMATION AGREES ET DE CENTRES D'ENTRAINEMENT LABELLISES (SAISON 2024-2025)

#### **A l'attention des clubs ayant un Centre de Formation agréé et/ou un Centre d'Entraînement labellisé**

Pour faire suite au Bureau Fédéral des 12 et 13 avril 2024 et au Comité Directeur du 28 avril 2024, nous vous informons que la Coupe de France U17M devient la Coupe de France U18M.

Comme les saisons précédentes, les Coupes de France Jeunes se dérouleront en deux phases, une phase territoriale et une phase nationale ; l'engagement est libre et gratuit, et il pourra y avoir au maximum une équipe engagée par groupement sportif.

Les engagements des équipes de Centres de Formation agréés et de Centres d'Entraînement labellisés évoluant en Championnats de France Jeunes devront s'inscrire auprès de la Commission Fédérale 5x5. Ces équipes seront qualifiées directement pour la phase Nationale.

Nous invitons **tous les clubs ayant un centre de formation agréé et/ou un centre d'entraînement labellisé à compléter le formulaire au plus tard le vendredi 28 juin 2024 midi** en cliquant sur le lien ci-dessous :

#### **[Lien vers le FORMULAIRE](#)**

Les équipes de Centres de Formation agréés et de Centres d'Entraînement labellisés engagées en Coupe de France U18F/U18M évolueront selon les règles de participation et avec les licences admises dans les Championnats de France Nationale Féminine U18 Elite et Nationale Masculine U18 Elite.

La Commission Fédérale 5x5 reste à votre entière disposition pour tout complément d'information [sportive@ffbb.com](mailto:sportive@ffbb.com)



## 2- POUR LES AUTRES EQUIPES U18F / U18M

Les équipes engagées en Championnats de France, hors équipes issues d'un Centre de Formation agréé ou d'un Centre d'Entraînement labellisé, ainsi que les équipes engagées dans un championnat régional ou un championnat départemental souhaitant participer à cette Coupe doivent s'engager auprès de la Ligue AURA pour participer à la Coupe Territoriale Qualificative.

Le nombre d'équipes issues de la Coupe Territoriale Qualificative sera déterminé en début de saison en fonction du nombre d'équipes engagées de Centres de Formation agréés et de Centres d'Entraînement labellisés. Au minimum une équipe sera qualifiée par Ligue Régionale (soit 13 équipes) puis le nombre sera ensuite déterminé au prorata des équipes engagées par Ligue Régionale.

Nous vous rappelons que la Coupe Territoriale qualificative à la Coupe de France U18M organisée par la Ligue Régionale devra se jouer sous la catégorie de pratique U18M. Nous vous recommandons de bien vouloir être vigilants sur les règles de participation de cette compétition en particulier sur les surclassements.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous **au plus tard le 24 juillet 2024**. Le nombre d'équipes par Ligue Régionale sera validé lors du **Bureau Fédéral du mois août**

[ENGAGEMENT EN COUPE TERRITORIALE U18F](#)  
[ENGAGEMENT EN COUPE TERRITORIALE U18M](#)

La date limite de retour des équipes qualifiées pour la phase nationale des Coupes de France U18 est fixée **au plus tard le mardi 17 décembre 2024 midi**, pour permettre à la Commission Fédérale 5x5 de mettre en place le 1er tour national.

## 3- TROPHEES COUPE DE FRANCE SENIORS

Comme les saisons précédentes, les Trophées Coupe de France Seniors Féminines et Masculins se dérouleront en deux phases, une phase territoriale et une phase nationale. Les formules de la phase nationale seront validées au Bureau Fédéral de juillet.

Le nombre d'équipes qualifiées pour la phase nationale par Ligue, sera défini au Bureau Fédéral du mois d'août au prorata du nombre d'équipes engagées pour la Coupe Territoriale Qualificative dans chaque Ligue Régionale.

La date limite de retour des équipes qualifiées pour la phase nationale des Trophées Coupes de France Seniors est fixée **au plus tard le mardi 17 décembre 2024 midi**, pour permettre à la Commission Fédérale 5x5 de mettre en place le 1er tour national.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous **au plus tard le 24 juillet 2024**. Le nombre d'équipes par Ligue Régionale sera validé lors du **Bureau Fédéral du mois août**.

[ENGAGEMENT EN COUPE TERRITORIALE SENIORS FEMININES](#)  
[ENGAGEMENT EN COUPE TERRITORIALE SENIORS MASCULINS](#)



## NOTES FFBB

Vous trouverez ci-dessous un rappel des notes FFBB susceptibles de vous intéresser en cette fin de saison ou pour le début de la prochaine :

- [Jouer pour un 2<sup>ème</sup> club : Quelles solutions ?](#)
- [Recrutement d'un joueur arrivant de l'étranger](#)
- [Les Mutations](#)
- [Engagements Championnats de France U15 Elite et U18 Elite \(Saison 2024-2025\)](#)
- [Informations sur les engagements en Championnats de France Seniors et Jeunes \(Saison 2024-2025\)](#)
- [Les Processus de labellisation](#)
- [Couleurs de licences et statut Joueurs Formés Localement \(JFL\)](#)
- [Aptitudes Médicales](#)
- [Participation d'un Joueur Non Formé Localement \(JNFL\) en Championnat de France ou en Pré-National](#)

## Surclassements 2024-2025



### [PROCEDURE DEMATERIALISEE DE SURCLASSEMENT – SAISON 2024-2025](#)



**AUCUN DOSSIER DE SURCLASSEMENT PAPIER OU ENVOYE PAR MAIL NE SERA TRAITE.** Tout document déposé ou envoyé à la ligue par voie postale ou mail sera renvoyé à l'expéditeur.



**Dans le questionnaire dématérialisé de demande de surclassement, doivent être indiqués le Nom – Prénom – Numéro de licence du licencié à surclasser, et non pas ceux de la personne qui remplit le questionnaire !**



BY AURA BASKETBALL

# CAMPS D'ÉTÉ DE LA PLAGNE

DU 07 AU 12  
JUILLET 2024

DU 14 AU 19  
JUILLET 2024

## RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

### CAMPS D'ÉTÉ DE LA PLAGNE



BY AURA BASKETBALL

POUR LES FILLES ET GARÇONS  
NÉS ENTRE 2007 - 2012

#### SESSION 1

- du 07/07/2024 (15h00)
- au 12/07/2024 (17h00)

#### SESSION 2

- du 14/07/2024 (15h00)
- au 19/07/2024 (17h00)

Pension complète : 490 €  
Externe\* : 300 €



#### DES ENCADRANTS EXPERTS

Encadré par un directeur (Raphaël Gaume – Responsable Technique du Pôle Espoir) et une équipe pédagogique diplômés afin que chacun accède à son meilleur niveau

#### UN CADRE EXCEPTIONNEL

Plongez au cœur des majestueuses Alpes, dans la station de La Plagne, un site exceptionnel qui conjugue parfaitement la pratique du Basket et les plaisirs en plein air.

#### CAMPS AGRÉÉS

Les camps sont agréés par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Auvergne-Rhône-Alpes (chèques vacances ANCV acceptés).

\* le tarif externe comprend les repas du midi, les activités et l'encadrement mais pas le logement



+ d'informations au

**09 77 42 36 20**

puis tapez 2 (Formation du joueur)

[www.aurabasketball.com](http://www.aurabasketball.com)



AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES  
BASKETBALL



# SERVICE CIVIQUE – CAMPAGNE 2024

Les clubs ayant fait une demande de Service Civique, auront prochainement une réponse de la FFBB

Vous trouverez au lien suivant [le livret du Service Civique](#)

La Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes, en amont de ses dispositifs de formation professionnelle, portés par l'IFRABB, favorise les clubs qui déposent une mission de service civique orientée autour de l'arbitrage et de la médiation pour la prévention des violences. Les tâches suivantes seront privilégiées pour recueillir l'avis favorable de la ligue :

1. Accompagner, encadrer l'école d'arbitrage de mon club,
2. Accompagner les jeunes arbitres clubs lors des rencontres,
3. Formation à la tenue des fonctions d'officiels (Emarque, chronométreurs, 24 secondes..) interne aux clubs
4. Tenue de réunions d'explication du rôle des parents en lien avec les entraîneurs.

Pour rappel, les jeunes recrutés en service civique ne peuvent pas assurer des fonctions d'entraîneurs, coachs..

Pour toutes questions concernant ce dispositif en Auvergne-Rhône-Alpes :

[servicecivique@aurabasketball.com](mailto:servicecivique@aurabasketball.com)





# NOUVEAUTE IFRABB - SECTEUR ANNECY

L'IFRABB, en partenariat avec Sport Léman, va ouvrir dès la rentrée prochaine sur le secteur 73/74 une nouvelle promo BPJEPS Basket située à Annecy.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous pré-inscrire sur notre site [www.ifrabb.fr](http://www.ifrabb.fr) ou bien appeler Jonathan BONO – 0672770163

## LE BPJEPS BASKETBALL

### RYTHME DE FORMATION

- Sur une **saison sportive** (de août à juillet)
- 1 jour en présentiel et 1/2 journée en distanciel
- Le reste de la semaine en club pour de la **mise en pratique**

### AVANTAGES

- Forme-toi avec des pros du territoire en étant **salarié** et **rémunéré** dans un club de basket!
- Avec un contrat d'alternance de **35h/semaine**

**“ FAIS DE TA PASSION TON MÉTIER ”**

TU SOUHAITES DEVENIR  
**ÉDUCATEUR BASKET ?**



**OUVERTURE PROMO À ANNECY**



**SPORT  
Léman**

FORMATIONS AUX  
MÉTIER DU SPORT

**IFRABB**



**74**

**73**

  
**IFRABB**  
SE FORMER AUX MÉTIERS DU BASKETBALL

  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
BASKETBALL



**JONATHAN BONO**  
jonathan.bono@aurabasketball.com  
06 72 77 01 63  
www.ifrabb.fr



# NOUVEAUTE IFRABB – BPJEPS ARBITRAGE

Basée sur le même parcours de formation que notre BPJEPS actuel, cette spécialité arbitrage a pour objectif de former des salariés en tant qu'éducateur sportif en regroupant des arbitres à potentiel (de 17 ans minimum).

Des temps particuliers pendant la formation seraient donc consacrés à la formation spécifique arbitrage

De plus, cela reste une formation d'animateur, qui est adaptée à des profils aussi bien intéressés par l'entraînement que par l'arbitrage. Il est obligatoire de coacher au moins une équipe durant la saison.

Pour plus d'informations, contactez-nous : [jonathan.bono@aurabasketball.com](mailto:jonathan.bono@aurabasketball.com)



**Tu aimes  
animer  
+  
Tu aimes  
arbitrer ?**

**NOUVEAUTÉ  
IFRABB**

**Rejoins la  
formation  
BPJEPS  
basketball  
spécialité  
arbitrage !**

**Pré-requis**  
Être déjà arbitre  
départemental

**IFRABB**  
SE FORMER AUX MÉTIERS DU BASKETBALL

## NOS PARTENAIRES



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**SPORT**  **NEO**

GAGNEZ DU TEMPS - GAGNEZ DE L'ARGENT

**Crédit**  **Mutuel**